

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 17 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle intercommunale de Lezoux, après convocations légales en date du 12 septembre 2024, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Thierry TISSERAND
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Elisabeth BRUSSAT
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mr Cédric DAUDUIT
Mme Agnès TARTRY - LAVEST	Mme Patricia LACHAMP
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mr Florent MONEYRON
M. Gilles BERGAMI	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Julie MONTBRIZON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Daniel PEYNON	Mme Michelle CIERGE
Mr Alain COSSON	Mr Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	Mme Séverine VIAL
Mme Catherine MORAND	Mr Yannick DUPOUE
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
Mme Anne-Marie OLIVON	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : M. Patrice BLANC, M. Philippe BEAL, Mme Nathalie DE LA FUENTE

Etaient représentés (procuration) :

- Mme A. FORESTIER donne pouvoir à M. D. PEYNON
- M. C. BOURNAT donne pouvoir à Mme C. MORAND
- M. G. FRICKER donne pouvoir à Mme MF. MARMY
- M. R. FERRIER donne pouvoir à Mme S. ROCHE
- M. R. BROUSSE donne pouvoir à Mme M. CIERGE
- Mme I. GROUIEC donne pouvoir à M. T. TISSERAND

Absents : Mme Déolinda DE FREITAS, M. Gilles MARQUET, Mme Eliane GRANET

VOTE : En exercice : 35 Présents : 26 / Représentés : 6 Votants : 32

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Objet : Programme « Habiter mieux » - subvention aux primes abondement de la CCEDA

URBANISME – PROGRAMME « HABITER MIEUX »

SUBVENTION AUX PRIVES ABONDEMENT DE LA CCEDA

- VU le code de l'urbanisme ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- CONSIDERANT la délibération du 14/06/2022 approuvant un abondement forfaitaire à la prime Habiter-Mieux sur la période 2022-2024 ;
- CONSIDERANT la convention de partenariat du PIG « amélioration de l'habitat privé » pour 2023/2024 ;
- CONSIDERANT l'avenant n°1 à la convention de partenariat du PIG « amélioration de l'habitat privé » ;

Madame la Présidente rappelle que depuis 2018, il a été décidé que la Communauté de communes Entre Dore et Allier abondait aux subventions de l'ANAH (selon conditions de ressources Anah) aux bénéficiaires du programme de rénovation énergétique et d'adaptation à l'autonomie « Habiter Mieux ».

Dans ce cadre du volet énergétique, il vous est proposé d'approuver l'attribution d'une prime de 5% du montant plafonnée des travaux primes pour les dossiers suivants :

Civilité	Nom	N° Dossier	commune	numéro dossier Anah	Montant des travaux	Montant subvention Anah	montant sub CCEDA	Montant total de subventions	date courrier de notification Anah	catégorie	montant sub CCEDA
Madame	SERGERE	HM-CRE-2024-09	Crevant-laveine	063020092	50 483,07 €	24 000,00 €	2 000,00 €	26 000,00 €	01/07/2024	modeste	5%
Monsieur	COUTAREL	HM-SEY-2024-12	Seychalles	063020084	86 344,62 €	49 000,00 €	3 500,00 €	52 500,00 €	09/07/2024	très modeste	5%
Madame	DESSAPT	HM-PES-2024-13	PESCHADOIRES	063020086	26 846,55 €	24 162,00 €	1 342 €	25 504,33 €	12/07/2024	très modeste	5%

Dans ce cadre du volet autonomie, il vous est proposé d'approuver l'attribution d'une prime de 5% du montant plafonnée des travaux primes pour les dossiers suivants :

Civilité	Nom	N° Dossier	commune	numéro dossier Anah	Montant des travaux	Montant subvention Anah	montant sub CCEDA	Montant total de subventions	date courrier de notification Anah	catégorie	montant sub CCEDA
Madame	CHOLET	HM-LEZ-2024-10	Lezoux	063019964	5 316,82 €	2 658,00 €	266 €	2 923,84 €	02/07/2024	modeste	5%
Monsieur	DEPLAT	HM-SEY-2024-11	Seychalles	063020032	13 125,07 €	6 563,00 €	656 €	7 219,25 €	09/07/2024	modeste	5%
Madame	REDON	HM-ORL-2024-14	Orléat	063020137	7 914,68 €	3 957,00 €	396 €	4 352,73 €	06/08/2024	modeste	5%
Madame	PIREL	HM-MOI-2024-15	Moissay	063020041	7 677,00 €	3 839,00 €	384 €	4 222,85 €	27/08/2024	modeste	5%
Madame	LAGERE	HM-LEZ-2024-16	Lezoux	063020276	3 603,17 €	2 522,00 €	180 €	2 702,16 €	27/08/2024	très modeste	5%

Par conséquent, Madame la Présidente propose au conseil communautaire de l'autoriser à notifier les attributions aux dossiers figurant ci-dessus, et à engager le versement dès que les conditions figurant dans la convention seront réunies (accord de versement par la commission locale de l'habitat de l'Anah).

AR Prefecture

063-246301097-20240917-20240917_11-DE
Reçu le 20/09/2024

CCEDA
CC 17/09/2024
(11)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 20 septembre 2024
Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente